



Les données économiques et sociales du Transport Routier de Voyageurs

Le transport routier de voyageurs (TRV), par autocar ou par véhicule léger est présent sur tout le territoire où les entreprises offrent une gamme de services très diversifiés :

- **Le transport régulier conventionné** : services scolaires, lignes régulières régionales, départementales ou intercommunales qui desservent plus de 15000 communes grâce à près de 120 000 liaisons.
- **Le transport occasionnel et touristique** : circuits “à la place” ou collectifs, déplacements d’associations culturelles ou sportives, séjours linguistiques, circuits découvertes, séjours de plusieurs jours en France ou à l’étranger.
- **Le transport à la demande** : services “souples” pour répondre notamment aux besoins des personnes à mobilité réduite.
- **Les services librement organisés** : lignes régulières nationales (“cars Macron” depuis 2015).
- **Le transport international** : lignes internationales longue distance.

Le transport routier de voyageurs est un mode de déplacement en croissance régulière. Il forme et recrute chaque année plusieurs milliers de salariés. Ces emplois de proximité sont non délocalisables. Véritable acteur économique de poids, c’est un maillon incontournable de l’intermodalité.

1 Poids économique du Transport Routier de Voyageurs

- **3 042 entreprises avec salariés** au 31 décembre 2018 (artisans, PME et groupes).
› Source : Rapport OPTL 2019.
- **72 511 autocars** au 1^{er} janvier 2019.
› Source : SDES-RSVERO.
- **7,1 milliards d’€ de chiffre d’affaires** en 2016 pour les entreprises de transport routier interurbain de voyageurs.
› Source : Chiffres clés du Transport – Édition 2019.
- **43,9 milliards de voyageurs/kilomètres** en autocar en 2018.
› Source : Chiffres clés du transport – Édition 2020.
- **2 millions d’élèves** sont transportés par jour pour se rendre dans leur établissement scolaire.
› Sources : CEREMA – ANATEEP.
- **630 000 enfants** sont transportés chaque année en voyages scolaires et éducatifs.
› Source : l’Office.

2 Poids social du secteur

- **101 916** salariés
- **95 %** des salariés sont en CDI
- **83 %** des salariés sont des conducteurs
- **13 050 offres** ont été déposées au Pôle Emploi en 2018.
- **Le taux de féminisation est de 28 %** en 2018 dont 26 % occupent un poste de conduite (soit 22 000 salariées).
- **6 044 titres professionnels,** conducteur transport routier interurbain de voyageurs délivrés en 2018.

› Source : Rapport OPTL 2019.

3 Les “cars Macron” ou Services librement organisés (SLO) : une activité qui renforce le dynamisme du secteur depuis 2015

La Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (Loi Macron) du 6 août 2015, autorise les autocaristes à transporter librement des passagers sur de longues distances en France.

Bilan au 4^e trimestre 2019 depuis l'ouverture du marché :

- **2 943 emplois directs (ETP)**
- Entre **33,3 et 34,3 millions** de passagers transportés sur une période de 4 ans et demi.
- Entre **10,3 et 11,3 millions** de passagers transportés en 2019
- **260 communes** desservies.
- Entre **57 % et 67 %** de taux d'occupation moyen

› Source : ART.

Évolution du nombre de passagers par an

› Source : ART.

